

E. Bonaventure Dufour. Fils de Gabriel-Robert Dufour

BONAVENTURE est né à St-Joachim vers 1707. Des quatre fils de Robert Dufour, Bonaventure fut celui dont la lignée demeura en grande partie à la Petite-Rivière et à la Baie St-Paul. Marié le 8 novembre 1734, à Elisabeth, la fille de Louis Tremblay et de Françoise Morel, il vit 11 enfants naître dans sa maison : 8 survécurent et atteignirent l'âge adulte. Un détail intéressant est à noter dans l'acte de mariage de Bonaventure tel qu'inscrit dans le registre de Baie St-Paul. Il est dit "*fils de défunt gabriel-Robert Dufour*". C'est la première fois, dans les documents, qu'apparaît le double prénom "*Gabriel*" et "*Robert*" pour l'ancêtre Dufour. C'est même la seule fois, à notre connaissance.

Peu de temps après son mariage, Bonaventure s'en alla ou retourna, à l'Île aux Coudres ; il y vécut jusqu'à l'été 1742, puis il revint à la Petite-Rivière. Deux de ses enfants, Augustin et Françoise sont nés sur l'Île, peut-être Marie-Reine, dont l'acte de baptême n'apparaît pas au registre de Baie St-Paul. Les autres sont tous nés et baptisés à la Petite-Rivière.

a. Famille de Bonaventure Dufour.-

Marie-Reine, l'aînée des enfants de Bonaventure, épousa Pierre de Lavoye, le 17 novembre 1756. Ce couple alla s'établir à l'Île aux Grues, à peu de distance en amont de Petite-Rivière. On trouve peu de leurs descendants dans Charlevoix. Leurs onze enfants se marièrent soit à Cap-St-Ignace soit à Montmagny, et les descendants se multiplièrent dans cette région.

Née le 27 décembre 1739, Françoise, la seconde des filles, unit sa destinée à Louis Bouchard et demeura à la Petite-Rivière. Beaucoup de ses descendants s'y trouvent encore, surtout dans le secteur du "Petit-Cap", à Maillard, dans la partie Est du village de Petite-Rivière. Elle y décède le 14 juin 1757, âgée de 70 ans.

Constance est née le 30 décembre 1746 à Petite-Rivière. Elle épouse Jean-Baptiste Tremblay le 17 novembre 1768 à la Baie St-Paul et, à peine âgée de 30 ans elle meurt à Petite-Rivière le 19 déc. 1776. Sa descendance, peu nombreuse, se retrouve aujourd'hui surtout à St-Placide.

Née le 28 mai 1757, Marie-Josephte, la dernière des filles de Bonaventure, se maria le 9 novembre 1777, à l'Île aux Coudres, avec Elie Mailloux. Elle devint l'ancêtre de la plupart des Mailloux de l'Île aux Coudres, de Baie St-Paul et des Eboulements. Agée de 76 ans, elle s'éteindra à l'Île le 24 novembre 1833.

AUGUSTIN-ROCH naquit le 11 novembre 1737 à l'Île aux Coudres. Il se maria à la Petite-Rivière en 1772, mais il alla s'établir à la Baie St-Paul. Il était à la Baie St-Paul peu de temps après son mariage: le 1 mai 1778, il fit baptiser une fille, Thérèse, puis le 2 juillet 1780, Félicité. Tous les enfants d'Augustin-Roch se marièrent à la Baie St-Paul. Leurs descendants se répandirent aux Eboulements, à St-Urbain, à la Malbaie et sur la Côte-Nord. Augustin sera l'ancêtre de Mgr Jos. Dufour, supérieur du Séminaire de Chicoutimi dans les années 1940.

JEAN-BAPTISTE, le second fils de Bonaventure, est né le 12 nov. 1742. Il épouse Geneviève Bouchard à la Baie St-Paul en 1768. Il s'éteint le 1er juin 1810 à Petite-Rivière et le curé se contente d'indiquer en marge : "*Jean Bona époux de Geneviève Bouchard*". Il portait ce surnom «Bona» à cause de son père. Et ceux qui relèvent les registres anciens lisent "Basile" au lieu de "Bona" ! Ses descendants demeurèrent sur la terre de l'ancêtre Bonaventure, et ce jusqu'à aujourd'hui. Le monument ci-haut y a été érigé en 1990 afin de témoigner de cette continuité!

Gabriel-Robert Dufour - Histoire de son fils Bonaventure Dufour

JOSEPH-MICHEL, le troisième fils de Bonaventure, s'est marié à l'Île aux Coudres en 1771, avec Charlotte Tremblay. Il était surnommé "le grand Bona" : "grand", à cause d'une stature très imposante qui réclamait le respect, "Bona", « fils de Bonaventure ».

Il fut député au Parlement du Bas-Canada, sous le régime de l'Acte Constitutionnel de 1791. Joseph représentait le comté de Northumberland (Charlevoix), en 1792, au premier parlement canadien. Avant même d'y entrer, sa réputation l'avait déjà précédé.

"Dufour, disait un député anglais, est certainement plus petit que ces braves écossais qui circulent en ville!". "Vos écossais, ripostait un député canadien-français, sont assurément plus courts et plus rabougris que le Grand Bona!"

On réclama immédiatement la présence des plus grands officiers écossais. Alignés contre le mur de la vénérable enceinte, ils suscitaient l'admiration et la fierté par leur beauté et leur hauteur. Jusqu'au moment où le "Grand Bona" arriva, provoquant à la fois un dur coup à la fierté des Anglais et un éclat de rire bruyant de la part des Français. JOSEPH, le "Grand Bona" était le plus grand de tous, avec ses 6 pieds et 7 pouces!

"... Tant qu'il a été capable d'agir, il fut l'agent des Messieurs du Séminaire, leur homme de confiance et celui de tous les habitants de l'Île qui le respectaient comme leur père. C'était un homme de foi, d'une parfaite honnêteté, d'une douceur et d'une bonté de cœur incomparables"... Homme vraiment pacifique, il a travaillé pendant tout le temps de sa longue vie à maintenir la paix et l'union entre ses co-paroissiens. C'est une des plus belles vies qui se soit passés(sic) sur l'Île aux Coudres ... J'ai très bien connu le colonel Dufour ..." (123). (Voir début de son histoire, notes complémentaires sur Joseph-Grand-Bona Dufour).

En avril 1790, Joseph-Michel Dufour, "le Grand Bona" acheta de Pélagie, sa cousine, la fille de Gabriel, la terre qu'elle possédait à l'île, avec son mari Joseph Gaudreault, et ce pour la somme de 1200 livres, payée en "portugaise", et en "guinées". Dans ce contrat, Joseph est dit "Bonnas", abréviation du nom de son père. Ce « géant » de la famille Dufour est demeuré à l'Île aux Coudres. Ses filles s'allièrent aux familles Mailloux, Desgagnés et Demeules. A son décès, le 16 déc. 1829, il est dit "*écuyer ancien lieutenant colonel de milice et membre du premier parlement provincial ...*"

ZACHARIE, le quatrième des fils de Bonaventure, partit sur la Rive-Sud, à St-Jean-Port-Joli, où il rencontra une épouse en la personne de Marie-Anne Therriault. Il ne revint pas dans Charlevoix, semble-t-il, où il n'a pas de descendants connus.

FAMILLE de BONAVENTURE DUFOUR et d'Elisabeth Tremblay : (Petite-Rivière 8.11.1734)

1. M-Reine (b. vers 1735 à Petite-Rivière ou à l'Île aux Coudres)
(m. 17.11.1756, Pierre de Lavoye, Petite-Rivière)
2. Augustin-Roch (n. 11, b. 13.11.1737 à l'Île aux Coudres)
(m. 9.11.1772, Thérèse Tremblay, Petite-Rivière)
3. Françoise (n. 27.12.1739) (b. 4.4.1740 à l'Île-aux-Coudres)
(*"baptême des enfants de l'Île-aux Coudres nés l'hiver"*)
(m.14.12.1757, Louis Bouchard, Petite-Rivière)
(s. 14.6.1815, Petite-Rivière, "70 ans")
4. Jean-Baptiste (n. 12.11.1742) (b.15.11.1742, à Petite-Rivière)
(m. 17.11.1768, Geneviève Bouchard, B.S.Paul)
(d. 1, s. 2.6.1810, Petite-Rivière)
(*"cérémonies supplées"* le 13.6.1810)
(en marge)(*"Jean Bona époux de Geneviève Bouchard"*)

Gabriel-Robert Dufour - Histoire de son fils Bonaventure Dufour

5. Joseph-M. (n.7.10.1744) (b. 14.10.1744 à Petite Rivière)
"Le Grand Bona"
(m. 2.9.1771, Charlotte Tremblay, I.CoudresU)
(d. 15, s. 16.12.1829, I.Coudres (85 ans 2 mois 12 jours))
(à son décès le 7 septembre 1792, Charlotte Tremblay est dite :
"épouse du capitaine Joseph Dufour, épouse du chevalier
Joseph Dufour Lieutenant colonel de milice")
6. Constance-C. (n. 30.12.1746) (b. 13.01.1747 à Petite-Rivière)
(m.17.11.1768, Jean-Baptiste Tremblay, B.S.Paul)
(s.19.12.1776, Petite-Rivière) ("26 ans")
7. Anonyme (b. plus s. 17.3.1748 à Petite-Rivière)
8. Zacharie (b. 23.3.1750 à Petite-Rivière)
(m. 8.1.1781, M.-Anne Therriault, S.Jean Port-Joli)
9. René (b. 1.11.1752 à Petite-Rivière)
10. Anonyme (b. plus s. 30.10.1755 à Petite-Rivière)
11. M-Joseph (b. 28.5.1757 à Petite-Rivière)
(m. 9.11.1777, Elie Mailloux, Ile-aux-Coudres)
(d. 24, s. 26.11.1833, Ile aux Coudres)(76 ans)

b. Décès de Bonaventure.

Il mourut le 25 mai 1783, à la Petite-Rivière, à l'âge de 76 ans. Il ne put recevoir l'Eucharistie, au moment de sa maladie "*par raisons des nosées continues*". Elizabeth lui survivra 16 ans puisqu'elle décédera en 1799. Elle demeurait avec son fils Jean-Baptiste, dans la vieille maison ancestrale. Tous ses autres enfants, garçons et filles, étaient mariés au moment du décès de Bonaventure.

c. L'Habitant.

La vie de Bonaventure Dufour se déroula assez simplement, modestement. Marié en 1734, c'est lui, semble-t-il, qui finit de défricher la terre de l'Île aux Coudres sur laquelle Robert Dufour avait fait "*des travaux d'abatis seulement*". Au moment de son arrivée à la Petite-Rivière, vers 1725, Bonaventure avait environ 18 ans. Dans les années qui suivirent, il dut "traverser" à l'Île pour y continuer le défrichement, pour y construire maison et bâtiments.

Le lendemain de son mariage, il "partit" à l'Île dans le but d'y demeurer définitivement. En effet, en 1738, il avait vendu ce qu'il possédait à St-Joachim la part d'héritage reçue de son père, Robert, et aussi la part qu'Elizabeth Tremblay, sa femme, avait hérité de sa mère Françoise Morel. Il s'était départi de ces deux terrains : la première vente lui avait rapporté la somme de 169 livres, la seconde, 90 livres pour un total de 259 livres (68).

Puis en 1741 (78), lors du partage que fit Louise Gagné, sa mère, il avait reçu sa part de la terre de Petite-Rivière, c'est-à-dire un neuvième de 3/4 d'arpent, ce qui équivalait à plus ou moins 16 pieds de largeur sur une lieue et demie de profondeur. Cette petite bande de terrain s'ajoutera au demi-arpent qu'il recevra en "donation" de son beau-père, Louis Tremblay, en octobre 1742.

En conséquence de cette donation, ce même été 1742, Bonaventure Dufour revint à la Petite-Rivière, laissant l'Île aux Coudres et la terre de cinq arpents qu'il y possédait et qu'il avait arrosée de ses sueurs depuis plus de quinze ans. Bonaventure avait alors accepté la proposition, que lui avait faite son beau-père Louis Tremblay, "*de demeurer avec luy et de luy aider à faire valloir sa terre et de le soulager jusqu'à la fin de ses jours*".

Bonaventure avait consenti "*par une véritable et sincère affection*". Le texte (124) de l'entente est assez éloquent sur la qualité des sentiments qui unissaient les deux hommes, le gendre et le beau-père. Louis Tremblay donne, à son gendre, "*un demi arpent de terre de front ... du consentement de tous ses enfants majeurs (ils étaient au nombre de neuf) à côté de son demi arpent ...*".

Il profitait ainsi de l'usufruit de toute la terre de Louis Tremblay, en toute tranquillité, sans inquiétude. Le beau-père estime que son gendre a laissé une belle terre à l'Île aux Coudres "pour venir demeurer avec lui ce que ses autres enfants n'auraient pu faire", et il veut l'en récompenser.

Il est aussi fascinant de lire le détail des choses que Bonaventure rapporte de l'Île aux Coudres et encore plus fascinant d'imaginer l'allure de la petite goélette qui a fait la traversée de l'Île vers la Petite-Rivière, avec, à son bord, sur le pont et dans la cale, les avoirs de l'ancêtre (124) :

"... deux lits avec leurs traversins et paillasses ... un fusil, deux coffres, deux Ca(s)settes, un hache, une table ronde ... deux goblets d'étain neuf, un bassin d'étain, sept assiettes d'étain ... six assiettes de terre, six terrines ... cinq plats de terre ... cinq peaux de veau, un soc de charue, une faux, une lampe, deux taures d'un an, un veau de l'année, neuf moutons, deux chevaux, deux grands cochons, deux poele, un gril ... trois haches, un tour garni ... un collier à cheval garni, une chaudière de fer, deux hoïes, trois oyes ... deux poules ... une brochette..."

A quel endroit ce bateau a-t-il accosté? Où était l'endroit de mouillage? Dans l'entrée de la Rivière du Sot ou de la Vieille Rivière, à l'Est du village, dans le secteur appelé "les Prairies"? C'est ainsi que Bonaventure Dufour revint s'établir à la Petite-Rivière, pour faire "valoir" la terre de son beau-père, terre que les Dufour ont encore aujourd'hui.

Mais Louis Tremblay ne se limitera pas à "se donner" à son gendre pour que celui-ci en ait "soin" jusqu'à sa mort. Non! En ce même été 1742, le 16 octobre, Elizabeth Tremblay avait donné à Bonaventure un second fils auquel sera donné le nom de Jean-Baptiste. Et Louis Tremblay, le grand-père, sera le parrain de ce garçon. Quel bonheur pour cet homme qui "*est d'un âge très avancé et hors d'état de travailler et de ... se donner ... les secours nécessaires à la vieillesse...*"!

Louis Tremblay possède une autre terre "aux Prairies", une concession de huit arpents obtenue des Seigneurs de Beaupré, Mrs du Séminaire, en 1716 (125). Le grand-père va "avantager" son petit-fils Jean-Baptiste en lui vendant trois arpents à l'Ouest de cette terre pour 60 livres. Nous croyons que ces "trois arpents" vendu par Louis Tremblay à Jean-Baptiste Dufour, en 1746 (126), sont restés jusqu'à aujourd'hui propriété des Dufour ("Osias à Paul Dufour") de la Petite-Rivière.

Maintenant en possession de grands domaines, installé dans la maison de ses beaux-parents, Bonaventure verra le cours des mois et des saisons se dérouler sans événements très importants, semble-t-il. En effet, peu d'actes et de documents le concernent pendant les trente années qui suivirent son "retour" de l'Île aux Coudres.

Dès l'été 1744 (127), il vendit à Etienne Debien, son beau-frère, la terre de l'Île, 5 arpents, pour 90 livres. Nous pensons que l'autre 5 arpents de cette terre de 10, qu'avait reçue l'ancêtre vers 1715, fut habitée par Gabriel, le frère cadet de Bonaventure.

d. Le "bien" de Louis Tremblay.

Bonaventure, en 1753 (128), acheta, pour 70 livres, la part que Gabriel, son frère, avait reçue de sa mère, dans le partage de 1741. Les dimensions du terrain ne sont pas indiquées. Ce devait être un terrain d'environ 16 pieds de large sur une lieue et demie de profondeur, de la même dimension que celui dont chacun avait hérité lors de ce partage. Dans les années qui suivent, seulement trois contrats seront faits : le mariage de Marie-Reine et de Pierre Lavoie en 1756 (129) et celui de Marie-Françoise et de Louis Bouchard, en 1757 (130).

Puis, en 1758, Louis Tremblay, le beau-père de Bonaventure Dufour, étant décédé, les biens qu'il laisse devront être séparés entre ses héritiers et ils sont nombreux, tous énumérés dans le texte : en tout treize ou quatorze souches qui ont droit à l'héritage (131). Que fit Bonaventure?

Gabriel-Robert Dufour - Histoire de son fils Bonaventure Dufour

Ce document constitue le titre de propriété des terres que les Dufour de Petite-Rivière occupent encore depuis 230 ans! Peu de familles peuvent s'enorgueillir de fouler encore quotidiennement ce patrimoine. Pour éviter le morcellement des terres en petites "langues" de deux perches et deux pieds de largeur, qui ainsi "ne pourrait être cultivées en forme", les héritiers de Louis Tremblay conviennent de vendre à Bonaventure Dufour, leur beau-frère, les terres "entières". Bonaventure paie à chacun sa part qui est estimée à 98 livres 13 sols 15 deniers. Et les héritiers Tremblay donnent quittance à Bonaventure.

C'est à compter de ce temps que Bonaventure Dufour devient propriétaire définitif de cette terre que Louis Tremblay son beau-père avait eue en concession le 12 octobre 1697 et qui devient ainsi la propriété des familles Dufour, jusqu'à ce jour. Et le monument (voir pages de photos) en témoigne, un hommage des descendants de Gabriel-Robert Dufour.

Après cette date de 1758, peu de chose! À moins que certains documents inconnus ne nous aient échappé et qui seraient révélateurs d'événements exceptionnels vécus par cet ancêtre, il semble bien que la vie de Bonaventure Dufour fut humble et simple. Outre son "retour" à la Petite-Rivière en 1742 et ses présences occasionnelles aux baptêmes, mariages et sépultures qui surviennent dans sa paroisse et sa famille, sa vie fut celle d'un habitant travailleur et économe, soucieux du bien-être de sa famille, attentif aux besoins des très vieux parents de sa femme : un ancêtre à l'image des descendants qui vivent encore à la Petite-Rivière, aujourd'hui.

Comme les gens de son époque, il dut vivre les cruautés, les angoisses et les inquiétudes de la guerre qui vit les Anglais détruire les maisons et les récoltes de la Côte. Était-il là, en août 1759, à la Pointe d'Aulnes, présent et combattant l'ennemi qui tua et scalpait Charles Demeules? Eut-il connaissance de la "traîtrise" de Jean-Marc Bouillane(Bouliane), qui indiqua aux Anglais l'endroit propice sur l'île aux Coudres où un débarquement pouvait surprendre les défenseurs? Bonaventure Dufour a vécu tous ces événements et d'autres : c'est probablement chez lui, à la Petite-Rivière, que son frère Gabriel, après sa fuite de l'île, dut vivre les années que dura la guerre.

En 1774 (132), nous trouvons un acte notarié devant Maître Jean Néron. Bonaventure Dufour et son épouse Dame Elisabeth "Tremble", "avancé en âge", vont établir des conventions avec leurs enfants.

En effet, ce 21 février, Bonaventure, lequel *"se voyant avancé en âge ... et voulant éviter toute difficulté ou procédure qui pourront naître touchant leurs successions et éviter le partage de leurs biens qu'à peine peut-il produire de quoy faire subsister une famille ..."*, le vieux père donc rassemble tous ses enfants *"à l'exception de deux vue la saison"*.

Les deux absentes sont Marie-Reine qui demeure à l'île-aux-Coudres, et Constance, malade peut-être, à la Baie-St-Paul. Les autres sont tous là, "au nombre de huit", et tombent d'accord.

Bonaventure et Elisabeth font une donation en faveur de leur fils Jean-Baptiste. Le père et la mère donnent tous leurs biens : cinq arpents de terre estimés à 1200 livres, plus les meubles, animaux, ustensiles, outillages et bâtiments, estimés à 500 livres, pour un total de 1700 livres.

Mais Jean-Baptiste, qui «reçoit» ces biens, ne payera que la moitié de cette somme, 850 livres, à ses frères et soeurs, à la mort des parents.

Pour le reste, l'autre 850 livres, Jean-Baptiste devra entretenir et loger ses vieux parents jusqu'à leur mort. Il s'obligeait à « faire sa demeure » avec eux, à travailler, lui, sa femme et ses enfants, pour le profit de ses parents, jusqu'à leur décès. À ce moment, tous les biens seront à lui. C'était en 1774.

Le père va mourir 9 ans plus tard, le 14 mai 1783. Mais Elisabeth Tremblay, la mère, décède seulement 25 ans après cet arrangement, de sorte que Jean-Baptiste ne sera propriétaire "du bien paternel" que 31 ans après son mariage. Il sera alors âgé de 57 ans!

e. La succession de Bonaventure Dufour.

Nous avons déjà indiqué que les Dufour demeurèrent sur cette terre que leur avait laissée l'ancêtre. Ce "bien" fut cédé de père en fils sur plus de sept générations après Bonaventure et ce jusqu'à aujourd'hui. En effet, Bonaventure céda ses terres(132) à son fils Jean-Baptiste dont la famille paraît dans la généalogie qui suit (Mariage 8).

Jean-Baptiste le céda à son tour à son fils Bonaventure [famille numéro 30].

Puis le 12 mars 1822, devant les notaires Huot et Sasseville, Bonaventure cède à son tour cette propriété ancestrale à son fils aîné Adolphe (voir famille 101), lequel les transmettra à son aîné, Justinien, dans un acte de donation passé devant le notaire Huot en date du 24 janvier 1851, puis en janvier et en août 1854. Et Justinien (famille 310), en août 1854, léguera ces biens qui lui venaient de ses ancêtres. Toujours devant le notaire Huot, il les passe à son fils aîné, Paul Dufour (famille 850). Celui-ci les cède plus tard à ses fils Héli et Justinien (familles 1993 et 1994).

Ainsi, la vieille concession que Louis Tremblay, beau-père de Bonaventure Dufour l'ancêtre, avait reçue des Seigneurs de Beupré, cette terre était demeurée de père en fils entre les mains de la lignée Dufour pendant plus de 250 ans et il est à souhaiter qu'elle le reste encore longtemps!

Références se rapportant à ce chapitre sur Bonaventure Dufour :

123. Mailloux, Alexis, Promenade autour de l'Île aux Coudres, p. 7.
124. Greffe Michel Lavoie, le 16 octobre 1742.
125. Greffe B. Verreau, le 03 août 1716.
126. Greffe Michel Lavoye, le 08 février 1746.
127. Greffe Michel Lavoie, le 13 juillet 1744.
128. Greffe Michel Lavoie, le 21 mars 1753.
129. Greffe Michel Lavoie, le 17 novembre 1756.
130. Greffe Michel Lavoie, le 13 novembre 1757.
131. Greffe Antoine Crespin, le 27 octobre 1758.
132. Greffe Jean Néron, le 21 février 1774.

[Annexe]

Joseph Dufour (Notes biographiques)

Selon le Dictionnaire Biographique du Canada (vol.VI), il y eut de nombreux Joseph Dufour :

1. Joseph D. (Circa 1704-1774) : Huissier Royal, le 25 mai 1736, pour la Seigneurie de Beupré.
2. Joseph D. (1740-1783) : né à Petite-Rivière, le 7 oct.1740, fils du précédent, s'établit dans la région de Kamouraska vers 1770. Il était « courrier Militaire » pendant la guerre de l'Indépendance américaine. Il fut assassiné par des Indiens Malécites, en 1783, au Nouveau-Brunswick.
3. Joseph D., dit Latour (Circa 1759-1786) : Charpentier dans la construction des églises. Il habitait Montréal en 1759, puis Lavaltrie dans les années 1780.
4. Joseph D., parent du précédent, habitait Montréal en 1797 et fut voyageur pour Todd, McGill and Company.
5. Joseph D., inspecteur des chemins à La Malbaie (1807-1808).
6. Joseph D., né à l'Île-aux-Coudres, le 14 septembre 1780.
7. JOSEPH DUFOUR (1744-1829) (ci-après).

Voici trois descriptions biographiques de ce dernier Joseph Dufour dit « Le Grand Bona » (famille 9).

1^{re} description.

Tirée du Volume 2 des Références Biographiques, de Louis-A. Bélisle.

« DUFOUR, Joseph, homme politique (1744-1829). Fils de Bonaventure D. et d'Élisabeth Tremblay, il est né à la Baie-St-Paul. Géant de six pieds et demi. Député de Montmorency (Northumberland) lors du premier Parlement, en 1792. Lieutenant-colonel de milice. »
[Références Biographiques, Canada-Québec, Volume 2 Ca-Fi, Louis-Alexandre Bélisle, Les Éditions de la Famille Canadienne Limitée]

Deux erreurs (!) dans cette bien courte définition biographique :

1. Joseph Dufour est né à la Petite-Rivière. Mais comme il n'y avait pas de registres, les missionnaires se servaient du registre de Baie-St-Paul pour transcrire les actes de tous les villages de Charlevoix, y compris ceux de Petite-Rivière.
2. Joseph fut député de Northumberland qui couvrait toute la région à l'est de la rivière Montmorency, sur la rive nord du St-Laurent. Plus tard cette vaste région deviendra les comtés de Montmorency, Charlevoix, Saguenay, Duplessis et Manicouagan!

2^e description.

Tirée de : Les Députés au Premier Parlement du Bas-Canada, de Francis-J. Audet et Edouard Fabre Surveyer. Tome I, Les Éditions des Dix, Montréal, 1946.

Joseph Dufour, Député de Northumberland.

[En 1792, ce comté comprenait tout le reste de la province sur la côte nord du fleuve St-Laurent et à l'Est du comté de Québec, ensemble avec l'Île-aux-Coudres et toutes les autres îles, excepté l'Île d'Orléans. Divisé en 1829 et après cette date, ce comté formera les comtés de Montmorency et de Saguenay)

« Ce Joseph Dufour était le fils de Bonaventure Dufour et d'Élisabeth Tremblay. Né à la Petite-Rivière, le 4 octobre 1744, il fut prénommé Joseph-Michel. Le 2 septembre 1771, il épouse Charlotte Tremblay, fille de Guillaume et Jeanne Delinelle, et après avoir obtenu une dispense.

Joseph Dufour habitait l'Île-aux-Coudres et était agent du Séminaire de Québec, seigneur de l'Île. Il fut signataire de l'adresse du 24 décembre 1788, des Canadiens au gouverneur Dorchester, s'opposant au changement projeté de la constitution et à l'établissement d'une Chambre d'Assemblée. Son nom apparaît au bas de l'adresse des citoyens de Québec au Prince Édouard lors de son départ de Québec.

Joseph Dufour représenta le comté de Northumberland à l'Assemblée Législative, du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796. « Lorsqu'il fut appelé à signer le serment d'office qu'il venait de prêter, tous ses efforts pour y apposer sa griffe ne réussirent qu'à griffonner un « Joseph Drew » (les historiens ici commettent une grave injustice envers Joseph Dufour: car des dizaines d'actes des registres et des notaires montrent qu'il signait très bien son nom. Mais sa façon de calligraphier « Dufour » en escamotant les deux ou trois dernières lettres amène à ce jugement faux).

Aussi les commissaires (anglophones sans doute) nommés pour recevoir les serments informèrent la Chambre « qu'une signature qu'ils pensaient être celle de M. Dufour, n'était pas lisible, qu'il y manquait des lettres » (Journal de l'Assemblée Législative, 1793) et ils proposèrent que le membre qui avait ainsi signé, rayât lui-même son nom et le signât plus lisiblement. Nous ignorons si Dufour eut plus de succès dans son second essai.

Gabriel-Robert Dufour - Histoire de son fils Bonaventure Dufour

« De tous les cultivateurs sans aucune éducation qui ont été, depuis plus de 60 ans, membre de notre Parlement Provincial, deux seulement ont eu assez de bon sens pour s'en retirer aussitôt que possible. (Philippe Aubert De Gaspé, Mémoires).

« Quelle nouvelle de la Chambre? dit mon père à l'un d'eux qui retournait chez lui.

« ... il fallait que j'eusse perdu la tête pour aller me fourrer où je n'avais que faire Si le diable m'y rattrape quand j'aurai fini, il sera fin.

« L'autre était une espèce de géant efflanqué, d'au moins six pieds et quatre pouces français de hauteur, qui nous amusait beaucoup lorsqu'il venait rendre visite à un de ses parents au Séminaire de Québec pendant nos récréations. Il était farceur et ne manquait pas d'esprit naturel. ... il ajoutait: je meurs de honte quand je suis dans l'enceinte du parlement; j'ai beau faire mon possible pour me dérober aux regards des assistants, j'ai beau me faire petit, ma bigre de tête domine toujours l'assemblée ...

« C'était un géant mesurant six pieds et sept pouces, mesure française, c'est à dire plus de sept pieds anglais, dit l'abbé Alexis Mailloux.

(Certains) soutenaient que plusieurs des officiers écossais étaient plus grands que le géant de l'Île-aux-Coudres On fit venir les plus grands ... On fit appuyer contre le mur d'abord les officiers écossais et ... on prit leur mesure.

Après eux, on fit placer le géant de l'Île-aux-Coudres et, à la grande satisfaction des Canadiens-Français, il fut constaté que Joseph Dufour les surpassait tous en grandeur! »

Lieutenant Colonel dans la milice, le 21 mars 1794, commandant de la division de la Baie-St-Paul le 3 juillet 1818, il fut nommé commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance, le 30 juin 1812. Mais il ne semble pas avoir fait de service pendant la guerre (d'Indépendance). Il était âgé de soixante et huit ans.

« M. Dufour était, ajoute l'abbé Alexis Mailloux, homme d'une grande foi, d'une parfaite honnêteté, d'une douceur et d'une bonté de coeur incomparables. L'ami constant de ses curés, il leur a rendu tous les services ... Homme vraiment pacifique, il a travaillé tout le temps de sa longue vie à maintenir la paix et l'union entre ses co-paroissiens. Qui dira combien de différents il a arrangés, combien de divisions il a apaisées, combien d'aigreur il a adoucies, combien d'exemples de douceur, de charité, de patience, de foi et de crainte de Dieu il a légués à la paroisse de l'Île-aux-Coudres où son nom est demeuré en bénédiction. »

Il mourut à l'Île-aux-Coudres le 15 décembre 1829, à l'âge de 85 ans, 2 mois et 12 jours. Il n'a pas eu de fils, mais seulement trois filles : Geneviève, Charlotte et Constance. »

3^e description.

[Texte tiré du Dictionnaire Bibliographique de Canada, Volume VI, de 1821 À 1835, Les Presses de l'Université Laval et signé par Pierre Dufour]

« DUFOUR, dit BONA, JOSEPH (Baptisé Joseph-Michel), cultivateur, meunier, officier de milice, homme politique et agent seigneurial, né le 7 octobre 1744 à Petite-Rivière St-François, fils de Bonaventure Dufour et d'Élisabeth Tremblay; le 2 septembre 1771, il épousa à l'Île-aux-Coudres Charlotte Tremblay, et ils eurent quatre enfants; il est décédé le 15 décembre 1829 à ce dernier endroit.

Joseph Dufour, dit Bona, semble avoir vécu chez ses parents jusqu'à son mariage en 1771; il s'établit alors à l'Île, sur une terre héritée de son beau-père.

À cette époque, les habitants de l'Île vivaient principalement de la culture du sol. La plupart d'entre eux s'adonnaient aussi à la pêche au marsouin, nom alors donné au béluga. La pêche de ce petit cétacé, recherché surtout pour son huile, pouvait parfois rapporter des profits substantiels. Pour capturer le béluga, les insulaires s'associaient par groupes de dix à quinze individus, chaque groupe s'appelant une « pêche ». Or, en 1778, à la suite de discordes survenues entre divers associés, le Séminaire de Québec, seigneur de l'Île, dut raffermir les règles alors en usage. Il limita à quatre le nombre de « pêches » permises et nomma un directeur à la tête de chacune, chargé de veiller au respect des règlements régissant cette activité. À cette occasion, Dufour devint directeur de la « pêche du large », signe qu'il avait su gagner rapidement une certaine influence au sein de la communauté insulaire.

Dès 1781 d'ailleurs, Dufour était devenu le plus important censitaire de l'Île-aux-Coudres, détenant une superficie de terre de 366 arpents ... Deux ou trois ans plus tard, le Séminaire de Québec désigna Dufour pour être l'un des deux meuniers de l'île. En plus de pouvoir disposer à sa guise d'une quote-part des moutures, Dufour put dès lors bénéficier d'une part supplémentaire de prairie de grève, en plus de celle qui lui était déjà dévolue à titre de censitaire. Nul doute que ses différentes activités lui permirent d'amasser un intéressant pécule car, entre 1784 et 1790, il acheta trois autres terres sur l'île, qu'il paya chaque fois comptant, pour un déboursé de 3000 £ (*livre*).

À l'été de 1792, lorsqu'eurent lieu les premières élections à la chambre d'Assemblée du Bas-Canada, Dufour, nommé capitaine de milice depuis peu, fut élu député de la circonscription de Northumberland, conjointement avec Pierre-Stanislas BÉDARD. Au cours des deux premières sessions, Dufour participa activement aux travaux de la chambre et vota régulièrement dans le même sens que le parti canadien. Cependant il appuya en une occasion les bureaucrates lorsqu'ils demandèrent une révision des lois afin d'améliorer les chemins et les ponts du Bas-Canada. Toutefois, Dufour ne prit aucune part aux travaux des deux sessions suivantes, et il ne se représente pas aux élections de 1796.

Le retrait de Dufour de la vie politique pourrait dépendre d'événements survenus dans sa famille, car en 1792 puis en 1793, il perdit successivement sa femme et sa fille aînée; il lui restait deux filles mineures à charge. En outre, il n'est pas exclu qu'il ait été déçu par le teneur des travaux parlementaires qui portèrent essentiellement sur des questions d'ordre plutôt juridique que pratique telles l'élaboration des règlements de la chambre, la définition de ses privilèges, ou encore la reconnaissance de certains privilèges, ou encore la réorganisation du système judiciaire. Ce fut d'ailleurs après s'être opposé vainement, avec une minorité de ses collègues, à la tenue d'un débat de plusieurs jours provoqué par l'arrestation du député John Young, débat portant sur l'immunité des parlementaires, que Dufour se retira de l'Assemblée. Quelques temps auparavant, il avait été lui-même au centre d'un débat curieux ... (Voir les détails à la [page précédente](#)).

Avec le recul, (ces incidents) ne manquent pas de faire sourire, mais ils n'en révèlent pas moins quel état d'esprit animait à certains moments les députés du premier Parlement bas-canadien. Par la suite, Dufour se consacra à la culture du sol et à l'exploitation du moulin du Séminaire, tout en bénéficiant d'un rang social accru. En effet, le 24 mai 1794, il fut nommé lieutenant-colonel du Bataillon de milice de Baie-St-Paul et il devint, par le fait même, l'un des rares individus d'extraction modeste à détenir un tel grade.

En outre le Séminaire eut de plus en plus recours à lui pour agir en son nom auprès des habitants de l'Île aux Coudres. En octobre 1803, il fut désigné directeur de toutes les « pêches » de l'Île. De temps à autre, le Séminaire le mandait aussi pour transmettre ses volontés aux insulaires, surveiller le bornage des terres, présider le partage de portions de grève entre habitants, ou, encore, régler un différend opposant des individus. Par ailleurs en 1804, Dufour et le seigneur Malcolm Fraser comptèrent parmi les principaux instigateurs d'une requête à l'adresse du grand voyer Gabriel-E. Tachereau, demandant l'ouverture d'un chemin entre St-Joachim et la Baie-St-Paul.

Les requérants alléguaient qu'une telle route serait tout aussi avantageuse pour le commerce même de Québec que pour le développement de l'agriculture dans le comté de Northumberland, puisque toutes les paroisses situées sur la rive nord du St-Laurent en aval de St-Joachim n'étaient alors accessibles que par bateaux. Leur demande fut accueillie favorablement et, en septembre 1806, Jean-Thomas Tachereau fixa le tracé du futur chemin.

Pendant la guerre de 1812, Dufour dut intervenir, à titre de lieutenant-colonel, pour mater une mutinerie dans sa région. Lors de cette guerre, la conscription des miliciens du Bas-Canada se fit en trois étapes: en mai puis en septembre 1812 et en février 1813, cette dernière levée visant plus particulièrement les miliciens du district de Québec.

Or, en mars 1813, des miliciens de La Malbaie refusèrent de répondre à l'appel aux armes. Ils exigeaient d'être commandés par des officiers issus de leur milieu et de recevoir deux équipements au lieu d'un seul. Peu à peu cependant les mutins se rendirent d'eux-mêmes. Néanmoins, le 2 avril, Dufour dut ordonner à un détachement de 150 hommes d'arrêter les meneurs du mouvement, qui furent finalement écroués à Québec.

Après ces événements, Dufour, déjà septuagénaire, joua un rôle de plus en plus effacé, n'agissant qu'en de rares occasions au nom du Séminaire. Il conserva tout de même son grade de lieutenant-colonel jusqu'en juillet 1825; il remit alors sa démission. Il mourut quatre ans plus tard, sans héritier mâle, léguant tous ses biens à un de ses gendres, Joseph Desgagnés.

Si le souvenir de Dufour s'est perpétué, c'est surtout parce qu'il fut l'un des députés du premier Parlement du Bas-Canada. Mais son importance à ce titre, tout comme celle de ses collègues d'origine modeste, a été généralement amoindrie du fait que les historiens se sont intéressés davantage aux figures de proue de cette première chambre d'Assemblée comme Jean-Antoine Panet, Joseph Papineau, Pierre-Amable De Bonne ou John Richardson.

Le jugement de l'historien Ontarien Arthur Reginald Marsden Lower illustre bien cette tendance : « Au sein de la même Assemblée, il y avait aussi une bonne « cuvée » d'hommes véritablement issus du peuple et , avec eux, nous en venons à notre classe sociale, celle de la masse anonyme [...] Un [...] député [issu de ce groupe] était Joseph Dufour [...] Joseph, semble-t-il, en eut bientôt plein les bras du train de vie grandiose qu'il avait à soutenir à Québec [...]. Soumis à une telle pression, Joseph eut le bon sens de ne pas briguer les suffrages à nouveau. Il semble avoir été un « innocent » de 6 pieds et 7 pouces; sa grandeur explique peut-être son élection. » En réalité un tel jugement en dit fort long sur les préjugés de son auteur, car rien dans la carrière de Dufour ne permet de le corroborer.

Par contre, le témoignage suivant, dû à la plume du Vicaire général Alexis Mailloux, peut paraître suspect à prime abord parce qu'il confine au panégyrique : « À l'Île-aux-Coudres, a vécu et est mort un espèce de géant [...]. Son nom était Joseph Dufour [...]. Homme vraiment pacifique, il a travaillé tout le temps de sa longue vie à maintenir la paix et l'union entre ses co-paroissiens. Qui dira combien de différends il a arrangés. Combien de divisions il a apaisées, combien d'aigreur il a adoucies. »

Ce témoignage suscite encore plus de méfiance pour qui sait que le père du vicaire général, Amable Mailloux, fut adopté dans son jeune âge par Dufour lui-même, et qu'il épousa par la suite une de ses filles. Il reflète tout de même plus adéquatement les faits et gestes de Dufour que le jugement à l'emporte-pièce de Lower. En somme, les témoignages de contemporains, même teintés de sympathie, sont parfois plus fiables que les interprétations de certains historiens. »

La vie de Camille et de Jérémie Dufour au Klondike.

(L'auteur de cet article, Gérard-Marcel Dufour, est le fils de Jérémie et il vit actuellement à Spirit River, en Alberta, et Camille Dufour est son oncle. Les familles de ces deux « aventuriers » sont inscrites dans les pages des familles 349 et 351).

« Au moment où j'ai commencé à mettre de l'ordre dans mes papiers de généalogie et relisant beaucoup de matériel que j'avais, c'est à ce moment-là que j'ai retrouvé le Journal de J. Arsène Simard au Klondike. Je fus intéressé de constater qu'un de ses compagnons de voyage était mon oncle CAMILLE DUFOUR.

« En relisant l'histoire tragique et héroïque de l'avalanche qui eut lieu à la Passe Chilcoot, le 3 avril 1898, je me suis rappelé comment mon cousin Amédée Dufour (fils de Camille) m'avait raconté cette histoire à plusieurs reprises, comment son père Camille Dufour était là, lors de ce fameux accident, alors que plusieurs tentes des aventuriers ont été ensevelies par l'avalanche. En relisant le Journal d'Arsène Simard, j'ai pu imaginer mon oncle là, avec ses compagnons.

« Amédée Dufour m'a souvent raconté pourquoi son père Camille avait été protégé. Camille et ses compagnons avaient engagé un Indien pour les guider et pour monter cette Passe Chilcoot « très à pic ». Alors Camille avait été averti par la sagesse de son guide, de ne pas camper au pied de la montagne car il avait neigé très fort pendant deux jours, une « neige mouillée ». C'est à ce moment-là que Camille et ses compagnons ont décidé d'aller mettre leur tente à un endroit plus éloigné, où ils seraient hors de danger d'avalanche.

Gabriel-Robert Dufour - Histoire de son fils Bonaventure Dufour

« Mon cousin Amédée est présentement au Foyer Pleasant View Lodge Il a célébré son 87^e anniversaire le 12 mars 1999. J'ai vraiment l'intention de retourner le voir et « jaser » avec lui encore au sujet de son père Camille et de mon père Jérémie à propos de leur expérience au Klondike. ... il m'avait dit que mon père (Jérémie) avait vécu deux ans avec Camille et sa famille à Dawson City.

« Après avoir lu le Journal d'Arsène Simard, j'ai constaté que Camille Dufour était du même groupe venu du Québec qui est monté à Shagway par bateau à partir de Vancouver. Pendant ce long et dangereux voyage, Camille voyageait avec un groupe d'hommes dont quelques-uns étaient de Baie-St-Paul. Il avait laissé sa femme au Québec, car elle attendait un enfant.

« Camille demeura au Klondike pendant 4 ans, à la recherche de l'or. En 1902, il retourna au Québec pour retrouver sa femme et voir son petit garçon pour la première fois. Ce petit garçon avait aussi été nommé Camille; il avait déjà trois ans.

« *Camille Sr. avait (fait) de « la bonne argent » au Klondike, donc il s'est empressé d'investir son argent. Malheureusement, les deux entreprises qu'il essaya, n'ont pas été fructueuses. C'est à ce moment-là qu'il devint conducteur de tramway dans la ville de Québec. Un deuxième enfant, Florence, était né en juillet 1903 et un troisième, Joseph, en juin 1906. En 1908, Camille se sentit attiré de nouveau par le Klondike. Donc il décida de s'aventurer, cette fois, avec sa femme Alexina Plante et ses deux enfants, Florence et Joseph, le petit Camille étant mort à l'âge de 9 ans, d'une pneumonie.*

« *(Avec sa famille) ... il retransverse le Canada par train, jusqu'à Vancouver. La traverse au Yukon était un peu plus facile cette fois-ci, car il y avait un « paddle-wheeler » (bateau à roues à aubes) qui s'appelait « The Belle of the Yukon » sur le fleuve Yukon. Enfin arrivés dans les environs de Dawson City, Camille, Alexina et les deux enfants s'établirent à Lovitt Gulch, près de Dawson. Son compagnon mineur était Napoléon Guérin.*

« J'ai (c'est Gérard Dufour qui raconte) voulu savoir si mon père (Jérémie Dufour) était au Klondike, avant ou après (l'arrivée de) Camille. J'ai réalisé qu'au temps du premier voyage de Camille, mon père était encore matelot, probablement sur son voyage autour du Cap Horn, Afrique du Sud.

Mon père m'a dit que quand son bateau arriva à Vancouver, la population était de 14000 âmes seulement. Alors il s'embarqua sur un autre bateau pour Shagway et revint au Yukon, pour prendre un titre « claim », pour « panner » de l'or. Ainsi, afin de pouvoir survivre, il « pannait » les ruisseaux en été, et creusait dans la terre gelée en hiver. Mon père était alors célibataire, cherchant toujours l'aventure! Parti de la Baie-St-Paul à l'âge de 16 ans, il navigua sur la mer, transportant des chevaux de cavalerie, à partir de Boston, pour la guerre des Boers.

"C'est avec regret qu'il me faut admettre de ne pas avoir assez questionné mon père sur son expérience du Klondike: ... Mon père (Jérémie) s'est marié à l'âge de 50 ans; ma mère (Elmire Leblond) (C'était à Buffalo Lakes, Alberta le 18 janvier 1926) Je suis né 4 ans plus tard, le 21 mars 1930. Je me souviens que mon père parlait de son voyage à Nome, en Alaska. ... Plus tard, ... j'ai entendu mon père et mon oncle déclarer et affirmer que « l'ordre et la loi étaient renforcés sur la côte canadienne, tandis que sur la côte américaine, c'était anarchique ». Le « renforcement » de la loi, en plus de l'assistance des NWMP (Police Montée) pour les « trekkers » de l'or du Klondike est aussi expliqué dans le Journal d'Arsène Simard.

... mon père se vantait d'avoir été à Nome, petit village sur la côte Ouest de l'Alaska, sur la mer de Bering. Cet endroit était russe au point de vue culturel. (Selon la Revue Canadian Geographic, Klondike Gold Rush) beaucoup d'aventuriers du Klondike se sont rendus à Nome, après la panique de 1898. Mais plusieurs de ces « gold seekers » furent désillusionnés car c'était difficile de « panner » les pépites d'or dans les ruisseaux et cet or était si rare. Dans le livre de Pierre Berton The Klondike, il est raconté qu'en août 1899, 8000 chercheurs d'or sont partis de Dawson City pour Nome sur Le fleuve Yukon. ... Sur le sable de Nome en face du Bering Strait de Sibérie, une fortune de poussière d'or avait été découverte

Gabriel-Robert Dufour - Histoire de son fils Bonaventure Dufour

...Tant d'hommes y ont perdu la vie à la recherche de cet or! Mon père parlait de ses expériences du Klondike à contre-cœur. ... il avait vécu beaucoup d'épreuves, tel que le froid, l'ennui et les temps durs. La nourriture était rare: un œuf coûtait \$1.00. Comme un vétéran de la guerre, il gardait ses souvenirs dans son cœur.

À l'occasion, mon père prenait un verre avec un ami et c'est à ce moment-là qu'il parlait plus librement. Et ainsi j'ai appris l'histoire que je vous raconte. Mais je n'avais que dix ou douze ans dans le temps!

Aujourd'hui je garde comme souvenir sa montre en or avec une chaîne et le pendant tout en or. Sur un côté du pendant, il y a six pépites d'or avec une cabine de prospecteur, un castor et une feuille d'érable. Au dessus de la cabine, est écrit DAWSON. De l'autre côté du pendant, il y a un aigle avec un rubis. En dessous de l'aigle, il y a un pic et une pelle de mineur avec une petite pépité d'or dans la pelle. Sous la pelle, une plus grosse pépité d'or et en haut du pendant, l'inscription YUKON De retour de Nome, Un 3^e enfant, Amédée, est né à Camille et Alexina, le 12 mars 1912. Connue plutôt comme « Médée », même à son âge avancé, il a encore le sens de l'humour et souvent il se nomme « The Klondike Kid »!

En 1911, mon père Jérémie a laissé le Klondike. À Vancouver, il a rejoint une équipe qui arpenteait des terrains pour le gouvernement fédéral.

Ainsi il est venu arpente au nord de l'Alberta dans la région de Rivière La Paix. Comme mon père avait arpenté près de Spirit River, il réalisa que les pionniers venaient rapidement s'établir sur ces terrains fertiles. Donc en 1913, il « appliqua » pour le titre du terrain NW4-79-6-W6M.

En ce temps-là, Camille (son frère) était au Yukon. Mon père (Jérémie) lui écrit et lui dit de venir s'établir sur du terrain à Spirit River, région de Rivière La Paix. Camille vint en bateau à Prince Rupert, avec sa femme et ses 3 enfants. De là, par le nouveau chemin de fer, il arriva à Spirit River, le 20 août 1916. Il vint chez mon père, 4 milles au nord de Spirit River. Il y demeura quelque temps, puis il eut la chance d'acheter une terre située à sept milles au sud du village. Et mon oncle Camille commença sa nouvelle vie de fermier.

À cette époque mon père était encore célibataire. Il se maria plus tard avec Elmire Leblond, le 18 janvier 1926, à Buffalo Lakes, Alb., 40 milles au sud de Spirit River. Et moi, Gérard, je suis né 4 ans plus tard, le 21 mars 1930. »

(Dates importantes pour la compréhension de l'histoire de Camille et Jérémie D.) :

Camille Dufour: né à Baie-St-Paul le 9 octobre 1870 et décédé le 31 août 1956. Alexina Plante, sa femme est née en 1869 et décédée le 22 septembre 1949. Jérémie Dufour est né à Baie-St-Paul le 16 juin 1874 et décédé le 16 novembre 1955. Elmire Leblond est née le 17 août 1884 et décédée le 6 décembre 1983 (99ans!).